

« Le fédéral empêche de finaliser le budget wallon »

FINANCES PUBLIQUES Christophe Lacroix dénonce l'absence de concertation et d'informations sur le tax shift

Christophe Lacroix (PS) et le gouvernement wallon doivent déposer une ébauche de budget 2016 sur la table du fédéral pour le 23 septembre. S'en suivra un conclave du 25 au 27 septembre avec pour objectif, parfois menacé mais jamais reporté, d'un retour à l'équilibre à l'horizon 2018. Une affaire qui roule ? Non ! Le ministre du Budget ne décolère pas : « *Le gouvernement fédéral nous prive d'informations. Il nous empêche de construire notre budget régional sur des bases solides.* »

Christophe Lacroix fait référence à deux difficultés majeures. La première d'entre elles est assez classique : « *Nous sommes toujours dans l'attente de prévisions de recettes précises et fiables sur l'impôt des personnes physiques ou l'impact de la loi spéciale de financement* », déplore le ministre du Budget.

Sur cette question, la Wallonie sait qu'elle doit aussi balayer devant sa porte : « *A l'inverse de Bruxelles mais surtout de la Flandre, notre Région a manqué d'audace dans la reprise en mains des impôts qui la concernent*, reconnaît Christophe Lacroix. *La taxe sur les jeux ou celles sur la circulation, c'est bien, mais c'est peu de chose par rapport au précompte immobilier, par exemple. Nous ne disposons pas de tous les leviers nécessaires pour mener une poli-*

tique fiscale qui nous serait propre et pour engager des réformes en la matière. »

Cela ne s'improvisera pas : « *La Wallonie doit se doter des moyens logistiques, informatiques et humains qui lui permettront de prendre son destin fiscal en mains.* » On sait que Christophe Lacroix travaille sur la modernisation de l'administration : « *L'objectif est fixé à 2017. Nous pourrions alors travailler à une réforme fiscale en profondeur en nous appuyant sur nos propres forces et sur nos spécialistes.* »

L'agacement du ministre wallon se nourrit d'un autre litige persistant avec le gouvernement de Charles Michel : « *Nous ne disposons d'aucune information sur l'impact que pourrait avoir le tax shift annoncé par le fédéral sur les finances régionales. Après son couac dans le calcul des recettes liées à la collecte de l'impôt des personnes physiques, le Premier ministre s'était engagé à plus de transparence et plus de concertation. On est loin du compte.* »

Impact non négligeable sur les finances régionales

Christophe Lacroix a consulté le conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie, que préside

Jean Hilgers. Le rapport de cette instance est clair, même si, y lit-on, « *les informations officielles (...) sont encore indisponibles* » : « *Certaines mesures ont ou auraient un impact potentiellement non négligeable sur les finances des Régions (...)* Le conseil constate qu'il n'y a eu aucune concertation avec les Régions. »

Pour la Wallonie, l'impact des mesures fédérales découlant des lois-programmes de décembre 2014 et juillet 2015 pourrait tourner autour des 300 millions. Un seul exemple : l'augmentation des frais professionnels forfaitaires coûterait 117 millions d'additionnels aux Régions, dont 34 millions pour le sud du pays, selon le conseil de la fiscalité.

« *Nous ne pourrions pas nous contenter des explications promises par le Premier ministre alors qu'une concertation préalable semblait nécessaire*, souligne le ministre wallon. *Comme pour les communes, on ne peut pas admettre qu'un niveau de pouvoir n'assume pas les conséquences de ses décisions. Nous réclamons donc une neutralisation des effets de ce tax shift pour les Régions. Des pistes existent. Je garde ces munitions pour un prochain comité de concertation.* » ■

ÉRIC DEFFET

IMMOBILIER

« Bruxelles manque de fair-play »

Par la voix de Guy Vanhengel (CD&V), son ministre du Budget, Bruxelles envisage une réforme de sa fiscalité immobilière : « *Ce que je déplore pour le fédéral vaut*

pour Bruxelles, regrette Christophe Lacroix. Engager une réforme sans concertation avec la région voisine, c'est jeter les bases d'une concurrence fiscale entre nous, et manquer de fair-play. Je rappelle que la Wallonie a largement contribué à l'équilibre des finances bruxelloises, il faut éviter une dégradation

des bons rapports entre nos deux régions. Ce projet est problématique : il pourrait favoriser un exode fiscal vers la capitale d'une population aisée qui vit dans le Brabant wallon. C'est inadmissible ! » Le ministre wallon élargit le propos : « *Tout le monde plaide pour une harmonisation fiscale européenne et nous sommes occupés à créer des régimes concurrents entre les régions de notre pays, c'est lamentable ! »*

E.D.